

1er juin 1813

Orage de grêle destructeur en Vendée*

Preuve que cet événement a été particulièrement marquant, une note manuscrite de 1813 figurant sur le dossier des calamités agricoles aux archives départementales de la Vendée précise :

« Les effets en furent si désastreux qu'on n'a pas cru devoir mettre ces pièces au rebut, elles pourront un jour fournir des matériaux à l'histoire du pays ».

Cette entrée en matière laisse augurer un événement exceptionnel. Des états des dégâts ont été établis pour 11 communes touchées : Beauvoir, Boufféré, Bouin, Dompierre, la Guyonnière, La Melleraye, Montaigu, Noirmoutier, Péault, Sigournay et Saint-Georges-de-Montaigu.

Voici quelques extraits relevés au fil des dossiers, parmi les listes des pertes dues à ces orages :

Commune de La Melleraye : *(extrait d'un courrier du maire à Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Fontenay, daté du 3 juin 1813).*

'' Le 1er de ce mois un orage a éclaté dans le pays et une partie de la commune a été ravagée par la grêle et par le torrent des eaux …''

Commune de Péault : *(extrait du procès verbal de vérification établi par le Contrôleur des Contributions directes suite à un courrier du maire de Péault).*

''Un orage violent a éclaté sur le territoire de la commune… la grêle a détruit généralement la moitié de la récolte en froment, la totalité de celle en et orge… les vignes ont également beaucoup souffert, la grêle ayant cassé les jeunes pousses et réduit ainsi la récolte en vin, à moitié de celle que l'on avait lieu d'espérer…''

Suite aux nombreux dégâts établis, cet événement a été qualifié d'extraordinaire dans le rapport du Contrôleur des Contributions directes.

* Ce sont les travaux de recherche effectués par Françoise ROBERT(CDM 85) en 2008 qui ont permis l'élaboration de cette fiche.